



# Union SNUI - SUD Trésor Solidaires

UN SYNDICAT NI DUPE NI SOUMIS

SECTION PAS DE CALAIS

Tel 06 09 17 77 10

CTPD du 17 DECEMBRE 2009

**L'UNION SNUI-SUD Trésor et Les Agents de la DDFIP du Pas de Calais condamnent vigoureusement les nouvelles suppressions d'emplois 2009 pour 2010 qui frappent une nouvelle fois la direction du Pas de Calais.**

**Pour mémoire, Feu La DSF du Pas de Calais a perdu en 30 ans plus de 500 emplois, soit un tiers de ses effectifs.**

Compte tenu des suppressions et requalifications, 30 postes d'agents C supprimés en 2010 dans la filière Fiscale. La filière gestion publique n'est pas davantage épargnée avec 16 suppressions d'emplois B/C.

Une fois de plus ces suppressions reposent uniquement sur une logique comptable nécessitée par une obligation d'économie budgétaire, chaque ministère devant contribuer au non remplacement d'1 fonctionnaire sur 2 partants à la retraite-(pour notre ministère c'est'' le 2/3'')- . Les modalités de financement retenues sont essentiellement:

Les fléchages (au titre de télé-actes, télé IR, DPR, relance amiable).

La méthode de l'efficience.

Compte tenu des requalifications de postes C en B, et des créations de postes A(SIP), les suppressions nettes filière fiscale s'élèvent à 19 emplois. (16 en 2008).

Ces modalités de financement sont arrêtées sans véritable état des lieux des missions, si bien que les services travaillent de plus en plus à flux tendu à la limite de la rupture à certaines périodes de l'année.

Dans certains services, le contentieux /gracieux a progressé de façon exponentielle ; dans certaines résidences le service de l'accueil est au bord de l'implosion et les conditions de réception peu propices à la confidentialité.... Le PELP connaît lui aussi des difficultés récurrentes....

Les agents, stoïquement, essayent de pallier à la pénurie d'effectifs, car comme chacun le sait, les agents des finances ont un sens viscéral du service public. Pour combien de temps seront-ils encore en mesure de faire face aux réformes de structures incessantes, aux logiciels capricieux, à une évolution permanente de la fiscalité et de la jurisprudence, au stress quotidien d'un environnement administratif, basé essentiellement sur des indicateurs dont nul ne peut s'affranchir.

Selon un vieil adage '' gouverner, c'est prévoir'' : **Ignorer le mal être des agents, le manque de reconnaissance pécuniaire de leur technicité sans cesse accrue, les infantiliser par un management stressant ou pseudo- lénifiant, serait une erreur explosive.** Les risques psycho-sociaux n'existent pas que dans l'imagination des syndicalistes, les études menées dans les différents ministères sont édifiantes !

**Tout comme le SNUI, les agents ne sont pas dupes !** La fusion a accentué la fracture entre l'encadrement supérieur et les autres cadres A, B, C ; fracture accentuée par la revalorisation pécuniaire de certains et la stagnation d'autres.

**Ils exigent :**

- Un véritable état des lieux missions/emplois, et dans cette attente, l'arrêt des suppressions d'emplois 2009/2010 prévues et présentées au CTPD du 17 décembre 2009.

-Une revalorisation indiciaire conséquente tenant compte de leur technicité, de leur adaptation aux réformes de structures, à la Fusion DGI-CP, et aux évolutions législatives continues.

- La sécurisation juridique de la non application à la DGFIP de la loi sur la mobilité (subie).

- Le respect de chacun dans l'exercice de ses fonctions, quelque soient les grades.

**L'UNION SYNDICALE SNUI-SUD Trésor ne cautionnera pas par sa présence à ce CTPD, des décisions déjà arrêtées unilatéralement,** qui sont la déclinaison départementale d'une politique de destruction massive d'emplois publics, au nom du moins d'Etat, donc d'un service public réduit, facteur aggravant d'inégalités sociales et fiscales entre les citoyens.